



# UNION MUSICALE DE GOLBEY



## Compte rendu d'Assemblée Générale Ordinaire

Procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 8 décembre 2015

L'an deux mille quinze, le huit décembre, à 20 h 00,  
les membres de l'association Union Musicale de Golbey,  
déclarée à la préfecture d'Epinal sous le numéro W881000837 et publiée au Journal Officiel du  
8 décembre 2007 se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social situé au  
15/17 rue des Cigognes à Golbey.

Les convocations écrites ont été faites régulièrement par le conseil d'administration en date du  
23 novembre 2015 conformément à l'article 8 des statuts.

En raison de la défaillance de Madame Isabelle SOULLIER, Présidente démissionnaire, l'assemblée  
est présidée par Monsieur Dominique THIRION en sa qualité de trésorier de l'association assisté de  
Madame Charlène MARTIN, Secrétaire de l'association.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui demeure  
annexée au présent procès-verbal.

Ladite feuille de présence permet de constater que 19 membres de l'association dont 5 pouvoirs sur  
64 membres sont présents.

Monsieur Dominique THIRION ouvre la séance et remercie Monsieur le Maire, Madame Colin,  
Adjointe à la culture et à l'animation, Monsieur Larrière, 1er adjoint, ainsi que les membres  
présents d'avoir bien voulu assister à cette assemblée générale ordinaire.

### **1. L'ASSOCIATION**

Monsieur Dominique THIRION rappelle la composition du bureau :

Présidente : Isabelle SOULLIER

Trésorier : Dominique THIRION

Trésorière - adjointe : Laure COLLIN

Secrétaire : Charlène MARTIN

Secrétaire - adjointe : Ghislaine QUESTE

Chef de l'Orchestre d'Harmonie: Arnaud GEORGE

Directrice de l'école et chargée des concerts : Julie AUBERT

Chargée de la communication : Ghislaine QUESTE

Chargé des instruments : Dominique THIRION

Chargé du vestiaire et des collations : Jean-Marie GEROMEY

Chargée des partitions : Marie-Claire BUSSMANN

Chargée du site internet et facebook : Isabelle SOULLIER

Chargée des Jam Session : Marianne TOUCHOT

Représentante des professeurs : Marie LEGAIN

L'association compte 64 membres répartis de la façon suivante :

63 élèves à l'école de musique dont 36 enfants de moins de 21 ans (16 golbéens) et 31 adultes (9 golbéens).

L'orchestre d'harmonie compte 15 musiciens dont 14 élèves et 1 chef d'orchestre.

Le bureau est composé de 7 membres.

L'école compte 9 professeurs dont 1 directrice de l'Ecole de musique.

Notre association participe activement à la journée des associations de Golbey.

Nous organisons une journée portes ouvertes pour présenter nos activités et recueillir de nouvelles inscriptions.

Le nombre de personnes touchées par nos manifestations est estimé à 1561.

Le montant de l'adhésion pour 2015-2016 est fixé à 30€.

## **2. L'ORCHESTRE D'HARMONIE**

L'Orchestre d'Harmonie est dirigé par Arnaud GEORGE depuis le 1er septembre 2015

Actuellement, il se compose 15 musiciens.

Au cours de l'année 2015, nous avons participé aux manifestations suivantes :

- défilé des beignets râpés, Saint Nicolas à Golbey et Epinal
- commémorations du 8 mai, 13 juillet, 23 septembre, 1er et 11 novembre
- concert de printemps, concert de Ste Cécile à Golbey et Charmes.

Sont prévues pour la fin 2015 et 2016 :

- 4 concerts du nouvel an à Dounoux, Vincey, Golbey et Charmes
- Concerts de printemps et d'été.

## **3. L'ECOLE DE MUSIQUE**

L'équipe pédagogique est composée de 9 professeurs :

Julie AUBERT (direction, flûte traversière, classe d'orchestre, formation musicale adultes)

Philippe BECHERAND (clarinette, atelier d'ensemble)

Rodolphe FRANCAIS (batterie, batucada)

Arnaud GEORGE (trombone, tuba, orchestre à vents et percussions)

Marie LEGAIN (formation musicale, éveil, piano, accompagnement, musique de chambre)

Grégory TEREINDIJ (percussions)

Quentin THOMAS (saxophone)

Loïc SONREL (trompette, musique de chambre)

Franck ZUTTERMAN (guitare)

L'école propose également des ateliers collectifs :

- ✓ Batucada
- ✓ Musique de chambre
- ✓ Atelier adultes (aussi ouvert aux adolescents)
- ✓ Et toujours : accompagnement piano, classe d'orchestre et orchestre d'harmonie

Les tarifs pour l'année 2015 – 2016 sont en annexe.

L'école compte 63 élèves.

Les manifestations traditionnelles proposées sont :

- ✓ Journée de rencontre des associations golbéennes
- ✓ Portes ouvertes de l'Ecole de Musique de Golbey
- ✓ Audition de St Nicolas et Téléthon

- ✓ Concert de Printemps
- ✓ Audition de fin d'année

Les projets pédagogiques :

- ✓ Concert de l'ensemble de flûtes lauréat du concours « les flûtinades » en 2014, avec les élèves de Julien Bourin (Thaon les Vosges) et Julie Aubert (Golbey) à Huningues le 23 avril 2016.
- ✓ Journée pédagogique avec Lorraine Percussions (masterclass et répétition d'ensemble) le 28 mai 2016 par Grégory Terendij.
- ✓ Projet pédagogique autour du saxophone avec les classes d'Epinal, Thaon les Vosges et Golbey proposé par Sébastien Mainbourg et Quentin Thomas (dates à définir).

La saison musicale :

- ✓ Concert autour des musiques traditionnelles portugaises (date à définir)
- ✓ Concert de Lorraine percussions le 28 mai 2016
- ✓ Les Jam sessions : du Jazz à l'Ecole de Musique de Golbey, 6 sessions sont programmées en 2015-2016 dont une à Mirecourt dans le cadre de Mirecourt Jazz.

#### **4. BILAN FINANCIER**

Les comptes, présentés sous forme de diaporama à l'Assemblée Générale et certifiés par le cabinet d'expertise comptable In extenso, sont joints en annexe de ce procès-verbal.

Monsieur Xavier MAURICE, représentant In Extenso, commente le diaporama d'analyse de l'activité globale de l'Union Musicale de Golbey. Il précise que suite à l'assemblée générale extraordinaire du 3 mars 2015, l'exercice comptable s'étend désormais du 01 octobre au 30 septembre de l'année suivante.

Le bilan et le compte de résultats présentés ce jour représentent l'activité sur 9 mois du 1er janvier au 30 septembre 2015. C'est pourquoi, certains chiffres voire pourcentages ne sont pas très significatifs.

Conséquence de ce changement, il n'y a pas de recettes de cotisation des membres soit une baisse de 14% des produits de fonctionnement qui s'élèvent à 54 201€. Quant aux charges de fonctionnement d'un montant de 13 187€ sont en hausse de 67% dont le poste de sous-traitance est de 4000€. Les charges de personnels s'élèvent à 47 817€.

La subvention municipale de 72 000 € cette année reste la principale recette qui permet d'assurer le salaire des professeurs.

L'exercice clos au 30 septembre 2015 fait apparaître un résultat déficitaire de 10495,98 €

Il est proposé d'affecter le résultat déficitaire au comptes « aux autres réserves » ce qui porterait les Fonds Associatifs à 42 800,64 €.

A la fin de la présentation des comptes, Monsieur le Maire souhaite des explications sur la dépense de 4000€ de sous-traitance. Julie AUBERT directrice de l'Ecole de Musique lui précise que cette dépense correspond à un concert du quintet de cuivres de musiciens professionnels Enuma Brass donné en avril dans l'auditorium de l'école de musique. Le programme a été étudié en formation musicale. Le Maire regrette que ce type de concert, compte tenu de son coût, n'ait pas donné lieu à une entrée payante. Il insiste sur le fait qu'il faut trouver des recettes autres que la subvention et que ce type de prestation peut en procurer.

**AFFECTATION DU RESULTAT :**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur le Maire prend la parole :

Il souhaite relater les échanges qu'il a eus avec la Présidente au sujet de la participation de l'Orchestre d'Harmonie au défilé de Saint Nicolas et cela suite au changement de date. Il n'a pas apprécié de devoir intervenir pour que l'orchestre participe au défilé de Golbey.

Il évoque la baisse des effectifs. Il remarque que seulement 3 musiciens de l'orchestre sont Golbéens. L'association a subi une baisse de 25 % de ses adhérents et compte 26 Golbéens en tout. La ville a investi énormément dans le bâtiment : 600 000 € sans parler des charges de fonctionnement qu'elle continue de prendre en charge.

Il souhaite que l'association travaille autrement et qu'elle sépare au niveau comptable les coûts de l'Ecole de Musique de ceux de l'Orchestre d'Harmonie. Cette demande sera examinée avec le cabinet comptable.

Il demande que des actions soient menées auprès des écoles dans le cadre d'un projet pédagogique.

Il souhaite que les élèves de l'école de musique et les musiciens de l'orchestre interviennent à la maison de retraite. Au lieu de payer des professionnels, il préfère que la prestation soit payée à l'Union Musicale de Golbey et la prestation réalisée par ses musiciens.

Les concerts organisés par l'association devraient être payants.

Dans beaucoup de communes, les subventions aux associations sont en baisse. Mais M. le Maire maintiendra pour l'an prochain l'aide financière de 72 000 €. Il évoque le ratio du montant de l'aide par le nombre d'adhérent pour souligner l'effort de la commune.

Il veut une structure forte avec des objectifs affichés. Il nous précise qu'au moment de la constitution de la communauté d'agglomération, il a voulu garder l'école de musique dans les compétences de la commune au lieu de la transférer à la communauté d'agglomération.

Il est temps de réécrire une histoire en travaillant main dans la main.

Il réaffirme que la mairie soutiendra l'association à hauteur de 72 000 €.

## **5. RENOUELEMENT DES MEMBRES DU BUREAU**

M. Dominique THIRION procède au renouvellement du tiers de ses membres du conseil d'administration.

Les membres démissionnaires sont Chantal LARDENOIS, Dominique THIRION, Marie Claire MOREL BUSSMANN, Isabelle SOULLIER.

Dominique THIRION et Marie-Claire MOREL BUSSMANN sont à nouveau candidats.

M. Dominique THIRION demande à l'assistance s'il y a d'autres candidats. Aucune candidature ne se propose. Il est procédé à un vote à main levée. Dominique THIRION et Marie-Claire MOREL BUSSMANN sont maintenu au sein du conseil d'administration.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 21h30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la Secrétaire et le Trésorier.

Fait à Golbey, le 15 décembre 2015

La Secrétaire,  Charlène MARTIN	Le Trésorier,  Dominique THIRION
---------------------------------------	--